

L'ADEPA appuie des plaidoyers au niveau sous régional sur la pêche artisanale et la situation des femmes actives dans le secteur

L'ADEPA a organisé les 07 et 08 septembre 2018 à Dakar (Sénégal) un atelier sous régional de cadrage et de portage des plaidoyers sur la pêche artisanale dans l'espace de la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP – Afrique de l'Ouest). Cette activité fait suite aux 7 ateliers nationaux de plaidoyers tenus dans les pays bénéficiaires du projet « *Renforcement de la bonne gouvernance de la pêche et au sein des organisations professionnelles de pêche artisanale dans les 7 pays membres de la Commission Sous Régionale des Pêches – Afrique de l'Ouest* », cofinancé par le CCFD-TS, l'AFD, la FPH et l'ADEPA.

L'atelier sous régional de cadrage et de portage des plaidoyers a réuni les leaders et les correspondants nationaux des pays de la Commission Sous Régionale des Pêches dont deux par pays. Il a également mobilisé les membres du Conseil d'Administration de l'ADEPA en sus des partenaires techniques de l'ADEPA comme la CSRP, le PRAO, la Banque Mondiale et le PRCM. L'une des particularités de cet atelier est la parité affichée par l'ADEPA dans la convocation des participants.

L'atelier a été marqué par une cérémonie d'ouverture de haute facture présidée par la Direction des Pêches Maritimes du Sénégal en présence de la Présidente de l'ADEPA, du Secrétaire Permanent de la CSRP, du Représentant des professionnels de la pêche artisanale et du Secrétaire Exécutif de l'ADEPA. La presse nationale sénégalaise (radios, télévisions, presse écrite et presse en ligne) a couvert la cérémonie d'ouverture et la cérémonie de portage des plaidoyers.

L'atelier a été l'occasion pour les bénéficiaires du projet présents de partager avec le CA de l'ADEPA et les autres invités les résultats de leurs actions collectives financées par l'ADEPA. Des résultats très prometteurs soutenant l'autonomisation des OPPA et la durabilité de la pêche artisanale dans leurs pays respectifs ont été présentés.

A l'issue de deux jours de conclave, deux thèmes de plaidoyers ont été identifiés sur la base de partage d'information sur le plaidoyer et de travaux de groupes dont l'un a porté sur la pêche artisanale et l'autre sur la situation des femmes actives dans la pêche dans l'espace de la CSRP. Les travaux des groupes ont mis en évidence deux problèmes majeurs en lien avec la pêche artisanale et les femmes actives dans la pêche. Il s'agit respectivement de la raréfaction des ressources et de la faible implication des femmes dans les politiques de pêche. Pour faire face à ces problèmes, les demandes suivantes ont été formulées et adressées aux autorités en charge de la pêche. Il s'agit pour :

La pêche artisanale : les acteurs invitent les Institutions internationales, régionales, sous-régionales, nationales et les Etats à **soutenir conséquemment la gestion des ressources marines et côtières**.

Les femmes actives dans le secteur de la pêche : elles demandent à la CSRP, CEDEAO, UMOA, UA-BIRA, au Secrétariat ACP-UE, à l'Ordonnateur du FED pour Afrique de l'Ouest deux choses:

1. la mise en place et application effective **d'une réglementation des professions des femmes actives** dans la pêche artisanale ;
2. la Mise en place **d'une normalisation des produits transformés, adaptée**, au niveau de nos pays.

Ces plaidoyers ont été largement partagés devant la presse et les autorités en charge de la pêche artisanale avec à l'appui des slogans forts sur les deux thématiques.

Quelques photos illustratives de l'atelier sous régional de cadrage et de portage des plaidoyers tenu au Sénégal



Photo 1. Cérémonie d'ouverture de l'atelier sous régional de cadrage et de portage des plaidoyers. De gauche à droite le Secrétaire Permanent de la CSRP, le Représentant du Directeur des Pêches maritimes du Sénégal et la Présidente de l'ADEPA. *Cliché ADEPA, septembre 2018.*



Photo 2. La Présidente de l'ADEPA, Mme Lucie TETEGAN, s'exprimant sur l'atelier devant les médias. *Cliché ADEPA, septembre 2018.*



Photo 3. Les membres du Conseil d'Administration participant activement à l'atelier. *Cliché ADEPA, septembre 2018.*



Photo 4. Le Secrétariat exécutif de l'ADEPA. *Cliché ADEPA, septembre 2018.*



Photo 5. Travaux de groupe sur la situation des femmes. *Cliché ADEPA, septembre 2018.*



Photo 6. Travaux de groupe sur la pêche artisanale. *Cliché ADEPA, septembre 2018.*



Photo 7. Portage du plaidoyer sur la situation des femmes. *Cliché ADEPA, septembre 2018.*



Photo 8. Portage du plaidoyer sur la pêche artisanale. *Cliché ADEPA, septembre 2018.*



Photo 9. Cérémonie de clôture de l'atelier sous régional de cadrage des plaidoyers. *Cliché ADEPA, septembre 2018.*



Photo 10. Photo de famille à la fin du portage de plaidoyer. *Cliché ADEPA, septembre 2018.*

Messages clés présentés à la presse	Les femmes de la pêche artisanale, une force peu soutenue.
Une meilleure prise en charge des préoccupations des femmes dans les décisions et politiques publiques de pêche.	Les femmes actives dans la pêche artisanale, combien sommes nous.

Photo 11. Slogans des femmes actives dans la pêche en lien avec leurs préoccupations. *Cliché ADEPA, septembre 2018.*

Messages clés présentés à la presse	Oui à l'harmonisation des politiques publiques de pêche.
La restauration des habitats et des zones de reproduction, un impératif pour la gestion durable des ressources halieutiques.	La cogestion des pêcheries, une alternative à la raréfaction des ressources marines et côtières.

Photo 12. Slogans des acteurs de la pêche artisanale en lien avec leurs préoccupations. *Cliché ADEPA, septembre 2018.*